

**DECISION PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE  
ORDONNATEUR**

**Le Directeur,**

Vu le Code de la santé publique et notamment ses articles L6143-7 et D6143-33 à D6143-35,

Vu la loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé,

Vu la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et modifiant le code de la santé publique,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu le décret n°2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au directeur et aux membres du directoire des établissements publics de santé,

Vu le décret n°2005-921 du 2 août 2005 portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 2°) de la loi n° 86-33 du 09 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu les arrêtés du Centre National de Gestion du 4 et 24 novembre 2020 portant désignation de Monsieur François-Jérôme AUBERT en qualité de Directeur des Centres Hospitaliers Esquirol à Limoges et La Valette à Saint-Vaury, et de l'EHPAD La Chapelaude à La Chapelle-Taillefert à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2020,

Vu la convention de Direction commune du 03 décembre 2019 entre le centre Hospitalier Esquirol, le Centre Hospitalier La Valette de Saint-Vaury et l'EHPAD de la Chapelle-Taillefert,

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion du 20 décembre 2019, nommant Madame Salomé FRADET, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, en qualité de Directrice Adjointe au Centre Hospitalier Esquirol à Limoges, au Centre Hospitalier La Valette à Saint-Vaury et à l'EHPAD La Chapelaude à la Chapelle-Taillefert,

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion du 17 janvier 2020, nommant Madame Claude DUBOIS-SOULAS, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, Directrice Adjointe au Centre Hospitalier Esquirol à Limoges, au Centre Hospitalier La Valette à Saint-Vaury et à l'EHPAD La Chapelaude à la Chapelle-Taillefert dans le cadre de la convention de Direction commune,

## DECIDE

### **Article 1 :**

Madame Salomé FRADET, Directrice Adjointe chargée de la direction des finances, reçoit délégation permanente de signature pour l'ensemble des affaires relevant de ses attributions :

- Parapher électroniquement les bordereaux de titres et de mandats

### **Article 2 :**

En cas d'absence, d'empêchement de Madame Salomé FRADET, la présente délégation est confiée à Madame Claude DUBOIS SOULAS, directrice Adjointe

### **Article 3 :**

La présente décision sera notifiée aux intéressés, transmise à Madame la trésorière du Centre Hospitalier La Valette, si la délégation concerne des actes liés à la fonction d'ordonnateur des dépenses, communiquée au Conseil de Surveillance et fera l'objet d'une publication au recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Creuse.

Elle est également publiée et consultable sur les sites intranet et internet du Centre Hospitalier La Valette.

### **Article 4 :**

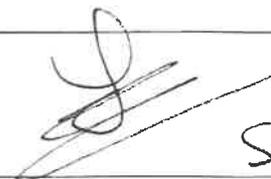
Cette décision prend effet le 1<sup>er</sup> décembre 2020. Elle sera notifiée aux délégataires.

**Le Directeur,**

**François-Jérôme AUBERT**



**Modèle de signature du bénéficiaire d'une délégation de signature au sein  
du Centre Hospitalier La Valette de Saint-Vaury**

Nom / Prénom	Fonction	Signature (Paraphe)
Salomé FRADET	Directrice Adjointe	 S.F
Claude DUBOIS SOULAS	Directrice Adjointe	 CDS

Fait à Saint-Vaury, le 1<sup>er</sup> décembre 2020

